

Précisons que le Second Empire très contesté, craignait l'influence des Sociétés d'entraide dont certaines étaient plus ou moins secrètes et politisées. Ce ne fut pas le cas de Pommard qui connut une période de calme. Plusieurs exploitations se constituent.

Le Gouvernement attribuait des subsides aux Sociétés de secours mutuels qui les reversaient sous forme de pensions aux sociétaires âgés ou nécessiteux. Un exemple : en 1856 à l'occasion de la naissance du Prince Impérial, Napoléon III accorde 500 000 francs à répartir entre les 1 150 "*Sociétés approuvées en France*". Nous versions des pensions de 30 et 50 francs jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et même jusqu'en 1914.

Pourtant cette situation des années 1850 et cette refonte de janvier 1853 ne préfiguraient-elles pas les événements de 1882 ?

### Un Noël particulier

La jeune III<sup>e</sup> République se voulait égalitaire et surtout laïque. Après le désastre de 1870-1871, elle entendait récupérer à son avantage la force morale que constituait toujours l'Église. Il y eut des conflits et comme c'est souvent le cas, des outrances, mais dès le septennat du Président Sadi Carnot (1887) le dialogue s'établissait. Ne soyons pas surpris que dans un souci d'égalité, un grand nombre de vigneronns de Pommard réclame des modifications aux statuts et la laïcisation de la Confrérie. Cette nouvelle philosophie est dans l'air à cette époque.

Le dimanche 25 décembre 1881, François Petiot-Boudriot président de la fraction dissidente réunit les Confrères. Il propose :

- 1) le changement du sigle et son remplacement par "*l'Union des Vignerons de Pommard* " ;
- 2) la suppression de tous les articles concernant "*le service d'église et les processions*" ;
- 3) la modification des cotisations.

Il a d'autre part rédigé un projet de règlement qu'il invite à discuter sérieusement avant de le soumettre à l'approbation du Préfet. Celui-ci y apportera quelques modifications et le 19 mars 1882 une réunion des membres est organisée pour entériner ou rejeter le texte du Préfet. Une longue et vive discussion s'engage ; François Petiot y met fin en organisant le vote. Il y a 88 votants : 36 sont pour, 52 sont contre ce texte. La scission était consommée.

Le 18 mai 1882 la Saint Thibault - Saint Vincent renouvelle sa confiance au Président Billard-Micault élu en 1877, mais resté dans l'ombre en 1881-1882, pendant que "*l'Union des Vignerons de Pommard*"